PRODUIRE

PARTICIPEZ À UN ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Par définition, **les achats groupés permettent de rassembler un maximum de consommateurs pour négocier des tarifs avantageux** sur l'achat d'un bien ou d'un service. L'énergie renouvelable ne fait pas exception à la règle, avec l'objectif de réaliser une économie moyenne significative chaque année sur votre facture.

Les étapes

- Informez-vous sur les différentes structures et associations proposant des achats groupés d'énergie renouvelable. Il en existe plusieurs en France.
- Enregistrez votre inscription en ligne.
- Un appel d'offres est ensuite lancé auprès des fournisseurs d'énergie. Parmi les critères pris en compte : le prix, la qualité du service client, l'origine renouvelable de l'énergie... Plus le nombre d'inscrits est important, plus intéressants sont les tarifs obtenus.
- L'offre négociée vous est communiquée par mail. Vous êtes libre d'y souscrire ou non.
- Le changement de fournisseur est gratuit et n'engendre aucune coupure d'électricité ou de gaz.

ALLER PLUS LOIN

www.energie-info.fr *[https://www.energie-info.fr/]*